

# **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 7 JUILLET 2025 (20H00)**

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi sept juillet à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué le 16 juin 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Martine MARTIN, Maire.

Etaient présents : Mme MARTIN Martine, MM HEBERT Gaston, BUSSY Béranger, Mme TEXIER Monique, M. LINOT Yannick, Mme Vanessa LEVANNIER, M. Romain HOUDAILLE, Mmes LAROSE Catherine, DESNOS Nathalie, M. ISABEL Jean-Pierre.

Etais absent excusé : M. Patrick SAYER (pouvoir à M. BUSSY).

Madame Vanessa LEVANNIER a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance transmise par mail à chaque conseiller est approuvé et signé.

Madame le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour les 2 points suivants :

1. Aménagement du carrefour du Vaudor RD118-RD275
2. TELETHON 2025 – subvention Association les Balades Stéphanoises

#### **I EGLISE – Présentation du diagnostic édifice avec M. Delcourt, architecte + demande de subvention au Département et Lancement souscription tripartite avec l'ASP de Glanville-Fondation du Patrimoine**

Madame le Maire rappelle que le projet de restauration de la maçonnerie intérieure avec polychromie au niveau du chœur et de l'arche triomphale avec les déplacements-rénovation des stalles et autels de l'arche, pourra être entrepris, uniquement si la proposition de participation financière de la société LOV Group (Haras du Quesnay) est bien effective. Il est urgent de présenter à celle-ci le projet détaillé et chiffré de nos travaux.

Aussi elle présente le diagnostic établi par Monsieur Charles DELCOURT, architecte DSA Chaillot et le tableau des travaux détaillés à envisager, afin de demander aux entreprises un chiffrage. Suite à la rencontre sur site d'entreprises spécialisées pour obtenir des devis, le coût total des travaux HT s'élèverait à 108 726,02 € HT soit 130 471,22 TTC, comprenant aussi la restauration des fonts baptismaux et la réparation du tranchit mur extérieur sur toiture entre la nef-chœur, y compris les honoraires architecte.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le conseil municipal,

- demande un chiffrage pour la création de dalles maçonnerie sous les stalles et les autels.
- DECIDE de demander une subvention au Département sur le projet total de travaux présenté d'environ 110 000 € HT

- Décide de signer une nouvelle convention tripartite avec l'ASP de Glanville et la Fondation du Patrimoine pour ce projet de travaux.
- +

## **II TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE 2463 ml- lancement des tranches 1 et 2**

\* Concernant les travaux de voirie communale 2024-2025, Madame le Maire explique qu'à ce jour, nous avons reçu les notifications de subventions suivantes :

|                  |  |             |
|------------------|--|-------------|
| <u>TRANCHE 1</u> | - ETAT (DETR 2024)   | 26 566,05 € |
|                  | notification reçue le 30 juin 2025                             |             |
|                  | - DEPARTEMENT  |             |
|                  | APCR pour assainissement pluvial                               | 20 000,00 € |
| <u>TRANCHE 2</u> | - ETAT (DETR 2025)   | néant,      |
|                  | le dossier est complet et cela permet de commencer les travaux |             |
|                  | - DEPARTEMENT  |             |
|                  | APCR pour assainissement pluvial                               | 15 169,00 € |

**SOIT un total de subventions de 61 735,05 € à ce jour**

\* D'autre part, Madame le Maire explique que nous avons rencontré Madame Desrivières, conseillère aux Décideurs Locaux de la DGFIP pour faire une petite analyse financière et déterminer le montant possible de travaux de voirie avec 1 ou 2 tranches.

Le coût estimatif total des **2 tranches de travaux serait de 253 571.00 € HT.**

Après présentation et analyse des divers éléments financiers de notre comptabilité communale, il est proposé de supprimer quelques travaux, à savoir les quelques mètres du chemin du Manoir et la placette de la RD45d. Ainsi le coût estimatif des travaux s'élèverait à 227 697 € HT. Un emprunt de 80 000 € voir 90 000 € pourrait être envisagé. Le prélèvement sur les fonds propres de la commune serait d'environ 100 000 €.

L'entreprise Projetudes va constituer le dossier de consultation des entreprises pour lancer l'appel d'offres le 18 juillet 2025, avec une remise des candidatures le 8 septembre 2025,

Il est ainsi prévu d'entreprendre les travaux suivants :

- Chemin du Calvaire
- Chemin dit des Monts et son impasse
- Chemin des Sources en partie
- Assainissement pluvial devant la cour de la mairie

Les travaux devront être terminés pour fin novembre 2025.

### **III ORDINATEUR SECRETARIAT – SAUVEGARDES EXTERNALISEES**

Vu le contexte actuel et les cyber-attaques plus fréquentes, Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de revoir le système de sauvegarde de l'ordinateur et propose de faire des sauvegardes externalisées.

Il présente le devis de l'entreprise MSB informatique pour 37.80 € TTC par mois avec le stockage ACRONIS Clous Storage.

Les sauvegardes des 5 jours de la semaine seront conservées, ainsi que 1 sauvegarde hebdomadaire pendant 4 semaines et 1 sauvegarde mensuelle pendant 6 mois.

D'autre part, il est proposé de changer l'antivirus (ESET 27,00 € HT par an), d'augmenter la mémoire vive RAM de l'ordinateur de 8 Go (177,00 € HT) et de changer l'écran datant de 2011 (270.00 € HT).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise MSB informatique pour 37.80 € TTC par mois (soit 31.50 € HT) pour stockage ACRONIS Cloud Storage.
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025 en fonctionnement pour les sauvegardes et en investissement pour l'écran et la mémoire RAM supplémentaire.

### **IV TRACTEUR ISEKI - ACHAT CHARGEUR PELLE**

Afin de faciliter le ramassage et le chargement des feuilles mortes d'octobre à mars sur la voirie communale, Monsieur Hebert présente un devis de l'entreprise ANNE FAYE MOTOCULTURE pour adapter sur le tracteur ISEKI (acheté en 2021) un chargeur pelle.

Le devis s'élève à 10 000 € HT soit 12 000 € TTC,

Le conseil donne son accord pour cet achat.

### **V HAIE JARDIN du logement communal mairie – ABANDON projet grillage**

Lors des précédents conseils municipaux, il avait été évoqué le projet de remplacer la haie du jardin du logement communal mairie par un grillage soudé.  
Des devis avaient été demandés.

Finalement la haie a été taillée en hauteur par le jardinier de la propriété de Martine HEAD. Ainsi elle s'est bien étoffée.

Il est proposé de ne pas l'arracher et de ne pas la remplacer par un grillage.

## **VI LAVOIR FONTAINE DES MONTS**

Dans le cadre de l'inventaire des lavoirs de Terre d'Auge, il a été recensé 3 lavoirs sur Glanville, à savoir – sur la route de Deauville

- dans le chemin de la Fontaine des Monts
- dans le chemin de l'église

D'autre part, il s'avère nécessaire de renforcer les poteaux qui soutiennent la charpente du lavoir chemin de la Fontaine des Monts.

Quelques conseillers municipaux vont faire les petits travaux et rajouter une jambe de force.

## **VII BATIMENTS COMMUNAUX – petits travaux de peinture**

Madame le Maire informe que l'entreprise Natacha Peintures va réaliser quelques travaux de peintures, à savoir :

- porte d'entrée du logement du presbytère
- porte et volets de la mairie
- colombages façades avant et arrière de la mairie
- porte et fenêtres arrière de la salle communale

Pour un coût total de 4 170,86 TTC

Le conseil municipal donne son accord.

## **VIII LOGEMENT COMMUNAL MAIRIE – changement de locataires**

Mesdames LEVANNIER ont donné leur préavis de départ au 15/07/2025.

Monsieur et Madame HAQUET Aurélien seront les nouveaux locataires à cette même date.

Le conseil municipal donne son accord pour le remboursement du dépôt de garantie de 755€ à Mesdames Levannier.

D'autre part, nous avons demandé au cabinet Bercy expertise la réalisation du Diagnostic Performance Energétique (DPE), l'état de l'installation intérieure d'électricité, le repérage des matériaux-produits amiante et l'attestation surface habitable (loi Boutin).

Le logement d'une surface de 116,45 m<sup>2</sup> est classé en classe D (199 Kwh/m<sup>2</sup>/an) avec un coût annuel d'énergie du logement entre 1 640 € et 2 280 € par an.

## **IX AMENAGEMENT CARREFOUR du VAUDOR RD118/RD275 et SECURISATION CIRCULATION RD275**

Suite à une réunion en mairie avec les services du Département, Madame le Maire présente le projet d'aménagement du carrefour du Vaudor (RD118/RD275) défini par le Département du Calvados d'un coût estimatif de 150 000 à 180 000 €.

Le projet consiste à rétrécir le carrefour avec des bordures ciment et 2 îlots avec panneaux directionnels.

Après cet exposé et après en avoir débattu, le conseil municipal donne un avis favorable et demande que le passage des engins agricoles, linières de fourrage, camions de transport de chevaux reste possible.

Concernant la sécurisation de la circulation sur la RD275, Madame le Maire indique qu'un rendez-vous est prévu avec Madame ZITO et Monsieur KRAMP, riverains habitant dans la côte RD275 après le Calvaire et les services du Département début septembre.

Enfin un comptage des passages de véhicules et leur vitesse a été effectué du 12 au 18 juin. Madame le Maire a redemandé un autre comptage dans l'été vers le 14 juillet.

## **X URBANISME**

Madame le Maire informe des dernières demandes d'urbanisme :

- Permis de Construire modificatif de M. POUSSARD pour diminuer la surface de l'habitation (revient à la surface du bâtiment existant)
- Permis de Construire du haras de la Huderie pour démolition bâtiment agricole et construction d'une poulinière sur la même emprise
- Transfert de PC de M. MOISSET (SCI CIE DU MORVAN) à M. DASSAULT-PECQUENCOURT
- Déclaration Préalable de M. DUNEVEU pour 12 panneaux photovoltaïques sur bâtiment agricole

## **XI ANIMATIONS sur la commune**

- **Balade du jeudi le jeudi 17 juillet** organisé par l'office du tourisme de Terre d'Auge
- Dans le cadre de son tour à vélo du 20 au 31 juillet, **Visite de Monsieur le Député Christophe BLANCHET** au centre d'élevage équin de Monsieur Hermon **le lundi 28 juillet à 9h**.
- **Repas champêtre en musique le dimanche 7 septembre à partir de 12h30**, organisé par l'ASP de Glanville et animé par la Band'Aop de la Harmonie Municipale de Pont-L'Evêque, dans la cour de la mairie. Le prix de repas adulte sera de 20€ et repas enfant 10€, boissons non comprises.
- **TELETHON 2025** : il est proposé de participer avec d'autres communes à l'organisation du Téléthon 2025 menée par l'association des Balades stéphanoises. Le conseil attribue une subvention de 100 € à l'association des Balades Stéphanoises pour acheter des lots pour la tombola. La commune fera probablement des crêpes comme les années passées.

## **XII QUESTIONS DIVERSES**

- CHARITONS : les 10 nouvelles étoles des Charitons ont été livrées et ont servies lors de la cérémonie de la Pentecôte à Pont-L'Evêque

- RADAR PEDAGOGIQUE RD275 : Nous sommes toujours en attente de la subvention des amendes de police pour installer un radar pédagogique dans la côte de la Huderie RD275
- FIN du RESEAU CUIVRE : nous venons de recevoir un courrier d'Orange indiquant que nous sommes dans le lot n5 de fermeture du réseau cuivre prévu au plus tard en 2029.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h30.

Affiché le 11 juillet 2025 à la porte de la mairie.

Le Maire  
Martine MARTIN.